

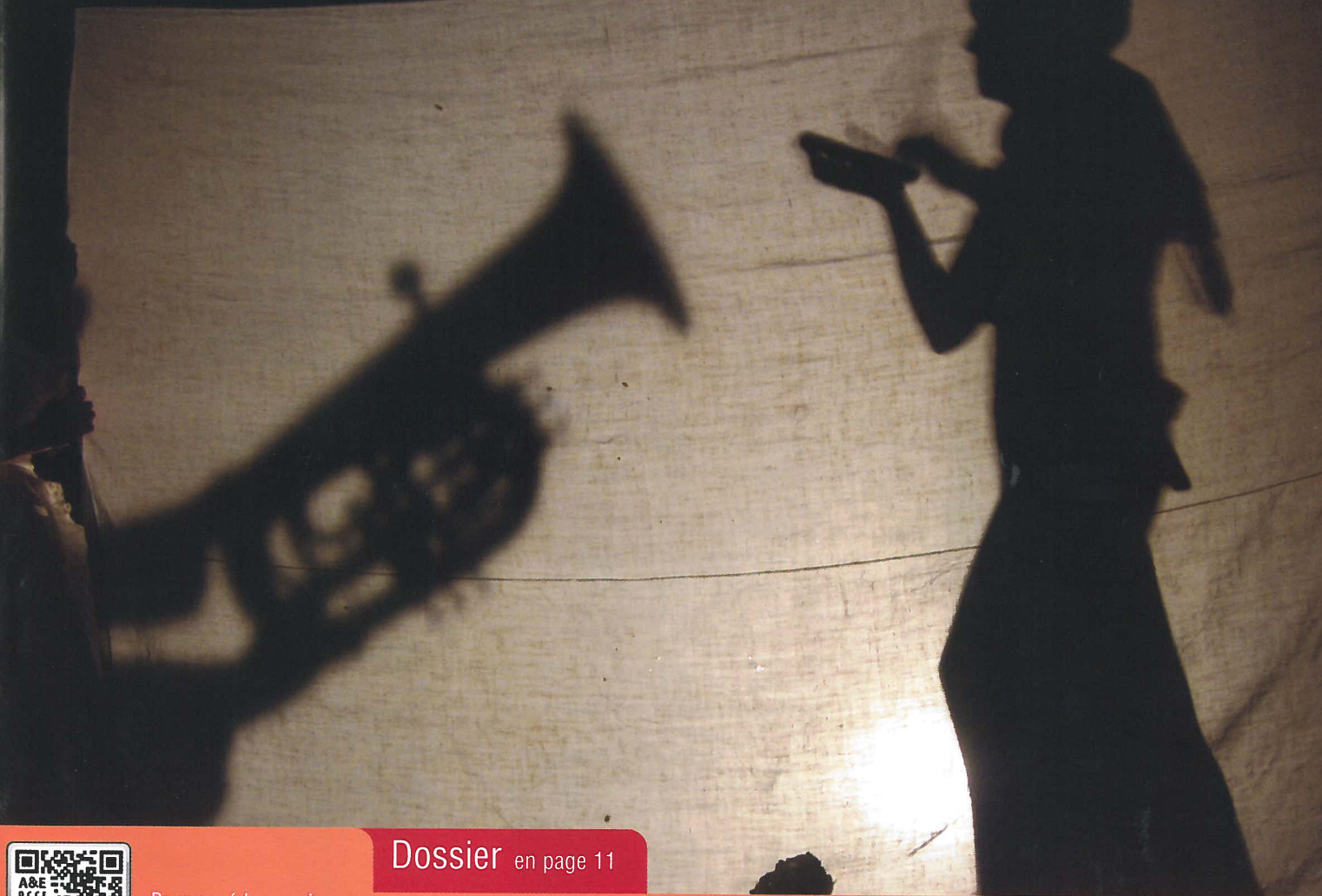
Animation

<http://animeduc.occe.coop>

N°237 Novembre-Décembre 2013 - Prix : 2,50 €

Educ

Animation & Education est la revue pédagogique de l'Office Central de la Coopération à l'Ecole



Pour accéder au site de la revue, flashez ce QR code.

Dossier en page 11

La Musique, cet art vivant

Projet coopératif

Centenaire de la première guerre mondiale

Appel à projets

4 questions à...

Hommage à...

Albert Jacquard
Généticien

**Scientifique engagé,
humaniste et visionnaire !**



la revue coopérative

S o m m a i r e

Dossier :
(sommaire en p. 11)

La Musique, cet art vivant



Photo : © Université François-Rabelais - CFMI de Tours.

Editorial **5**
« *Demandez les programmes...* »

Eric Weill,
Président de l'OCCE

4 Questions à... **6**
Hommage à...

Albert Jacquard
Généticien
Scientifique engagé,
humaniste et visionnaire !

LES ÉCHOS DES éco coop **8**
Héralut

Les Eco'Affiches arrivent !
Philippe Mahuziès

Le Journal scolaire **9**

Journal scolaire,
Un outil coopératif de communication
Marie-France Rachédi
Avec Gilles Petitjean

TIC et TICE **10**

Autour du web

- Edutheque.fr
- Des podcasts à écouter en classe
- Le « Printemps de l'éducation »

Marie-France Rachédi

PROJET COOPÉRATIF **37**

Commémoration du centenaire
de la première guerre mondiale
Appel à projets

Bruno-Yves Martin

« *Autour du Monde* »,
une nouvelle rubrique dès janvier
Bruno-Yves Martin

Label « école en poésie »
Katell Tison-Deimat

Livres jeunesse **40**

Des livres-disques pour lire, écouter, chanter, bouger
Avec les éditions Didier Jeunesse et
Enfance et Musique
Christine Houyel

Images & Pages **42**

Images

Si j'aurais su... J'aurais pas v'nu ...
Bernard Clerc

Pages

Coups de cœur, pour aborder
les Droits de l'Enfant
**La sieste, La robe rouge de Nonna
et Akim court**
Philippe Paillard

POUR VOUS ABONNER À
Animation & Education,
RENDEZ-VOUS page 7



Animation & Education

et maquette Robert Touati - Secrétaire de Rédaction Marie-Lorraine Astruc - Comité éditorial pour ce numéro : Bernard Clerc (AD47), Isabelle Crenn, Eliane Finet (AD 38), Bruno-Yves Martin (AD84), Béatrice Musielak (AD 56), Gilles Petitjean (AD 37), Christian Robillard (CAN), Katell Tison-Deimat (Fédération) - Mise en ligne Marie-Lorraine Astruc - Abonnements Gestion Informatique des Stocks, Service Abonnements, BP 93 14110 Condé-sur-Noireau - Impression Corlet Roto, ZA les Vallées, 53300 Ambrières-les-Vallées - Responsable médias & partenariats : Nicole Pinbouen tél : 06.19.71.77.68, tarifs préférentiels pour les associations fédérées à l'OCCE ou membres de l'ESPER. Dépôt légal à la date parution n° de CPPAP : 1012 G 82304. ISSN 0395-0840.



pédagogie coopérative

Dossier

La Musique, cet art vivant !

*« Il faut avoir une musique en soi
pour faire danser le Monde »*

Nietzsche

La musique n'est pas un art d'appoint. Sa présence vivante à l'école, en tant qu'art, continue de se présenter comme un beau et grand défi. En creux des représentations et des pratiques se nichent des tensions fécondes, voire des paradoxes révélés par les aspects sémantiques, et dont ce dossier espère rendre compte.

Il est question d'enseignement de la musique et d'apprentissages et cependant d'éducation artistique, d'expérience intime, sensorielle et sensible ; de réception, de concerts et d'écoute, d'imprégnation musicale mais aussi d'action, de production, de création ; du quotidien et de la régularité de la musique dans la classe, et de projets amples, dont la musique est un cœur qui irrigue la dynamique scolaire ; d'explorations personnelles et de composition collective ; de capacités d'analyse des musiques par les enfants et de la joie profonde générée par le jeu entre le son et le geste et l'investissement des corps et des esprits.

La rencontre avec celles et ceux qui donnent vie à la musique, les artistes-musiciens, s'affirme essentielle, de l'opéra au soundpainting ou aux musiques amplifiées. Les approches territoriales qui croisent les métiers au service de l'accès de la musique pour tous les enfants à l'école sont soulignées par les JMF⁽¹⁾, CFMI⁽²⁾ ou AVD⁽³⁾; la formation des enseignants et la mise à disposition de ressources exigeantes valorisées par l'ANCP⁽⁴⁾ ou la DGESCO⁽⁵⁾.

Aiguiser le goût pour toutes les musiques, jouer les curiosités, engager les intelligences pour que se constituent de vraies cultures artistiques dans la construction des personnes : un défi à partager pour nos classes coopératives !

Katell Tison-Deimat et Isabelle Crenn
Animatrices pédagogiques nationales à l'OCCE

1. Jeunesses Musicales de France
2. Centre de Formation des Musiciens Intervenants
3. Arts Vivants et Départements
4. Association nationale des Conseillers Pédagogiques
5. Direction Générale des Enseignements Scolaires

Sommaire

Apprendre à aimer écouter :

Le besoin reste considérable
Vincent Niqueux, Directeur général
des Jeunesses Musicales de France12

D'une pratique régulière à la dimension de création

Baptiste Clément, directeur de Mayenne Culture,
membre de la commission Musique
« Enseignement et pratiques »13

Parole de compositeur

Julien Joubert, compositeur « vivant »
Marie-France Rachédi15

Dgesco, ses deux priorités : **des outils et des formations**

Nicolas Saddier, Chargé d'études
éducation artistique et culturelle
au Bureau des écoles de la DGESCO16

Le CFMI, créativité et polyvalence

Isabelle Grégoire, Directrice du CFMI de Tours19

La musique au quotidien

Le point de vue d'un musicien intervenant
Philippe Coulaud, dumiste20

Le corps musicien

Sylvie Jahier, membre de la commission
Education musicale de l'ANCP22

Des pistes pour exploiter

« Goshu le violoncelliste »
Isabelle Crenn,
Conseillère pédagogique Arts Visuels24

En piste pour une séance

de Soundpainting !
Isabelle Abry-Durand, Conseillère Pédagogique
en Education musicale26

«East side story» d'Apt

Bruno-Yves Martin28

Musique au cœur de la Mayenne :

**L'excellence dès le départ grâce
aux classes orchestre !**
Béatrice Musielak30

Montagne musicale en Vercors

Julie Lacambre, enseignante de la classe de CE1
de l'école Saint-Exupéry, à Oytier Saint-Oblas32

Pour que les Arts fusionnent

Lyliane Dos Santos,
Directrice d'Arts Vivants en Vaucluse33

« Oreilles en Pointe »

Projet des OCCE du Calvados et de la Manche35

Comptines et chansons pour vivre ensemble

Marie Menand, conseillère pédagogique dans les Yvelines ...36

Le CFMI, créativité et polyvalence

Le Centre de Formation de Musiciens Intervenants (CFMI) de Tours existe depuis 27 ans. Isabelle Grégoire en est la directrice depuis septembre 2011. Son objectif prioritaire : développer la créativité artistique et les compétences musicales et pédagogiques des étudiants destinés à intervenir en milieu scolaire.

Animation & Education : Quelle évolution a suivi la formation au CFMI depuis sa création ?

Isabelle Grégoire : Les objectifs essentiels restent, depuis la création du CFMI, le développement chez les étudiants de la créativité artistique et pédagogique et la maîtrise de compétences musicales diversifiées.

Au cours du temps, cette formation professionnalisante s'est adaptée aux évolutions des champs d'activité professionnels des *dumistes* (titulaires du Diplôme Universitaire de Musicien Intervenante). Le plan de formation du CFMI s'est de plus en plus attaché à donner à ces étudiants les moyens de mieux construire leur identité professionnelle et de prendre pleinement conscience des contextes dans lesquels ils vont intervenir. Des stages en immersion leur permettent de rencontrer, dans des environnements très différents, les acteurs culturels et les élus qui concourent à la mise en place des projets dans lesquels ils s'impliqueront personnellement. Des outils leur permettent d'appréhender les différentes façons de mettre en œuvre un projet en collaboration avec les ensei-



Isabelle Grégoire, actuellement directrice du CFMI de Tours, a exercé le métier de musicienne intervenante auprès de très nombreuses classes en secteur périurbain, en Indre-et-Loire, puis rural, en Charente, avant de prendre la direction adjointe du Conservatoire National de Région (maintenant CRR) d'Aubervilliers-La Courneuve (93), où elle avait notamment en charge le secteur particulièrement développé des interventions en milieux scolaire et éducatif.

gnants et en s'appuyant sur des valeurs qui nous semblent fondamentales.

Les liens qui se sont renforcés ces dernières années avec les conservatoires et les structures culturelles ont favorisé l'élargissement des missions des musiciens intervenants.

Générateur de projets, le musicien intervenant agit souvent alors en médiateur culturel. Sa créativité personnelle, mise au service du projet de développement d'un territoire, peut conduire à un renforcement cohérent des passerelles entre les espaces artistiques, culturels et éducatifs locaux. S'il le souhaite, il peut aussi développer son univers artistique, avec la conception et la réalisation de spectacles pour enfants, la création musicale pour et avec des publics diversifiés...

A&E : Comment s'articule cette formation par rapport à ses objectifs principaux ?

I. G. : Une des singularités de la formation au DUMI est de valoriser la diversité des origines culturelles et des pratiques musicales des étudiants, permettant ainsi à chacun de s'ouvrir à de nouvelles esthétiques et de nouveaux espaces créatifs. Cette valeur d'ouverture et de co-construction de savoirs et de pratiques dans le temps de la formation préfigure l'esprit qui sous-tend l'intervention en milieu scolaire, menée en collaboration étroite avec les enseignants.

Les 1500 heures de formation permettent aux étudiants de :

- développer et renforcer leurs capacités d'expression musicale.
- Développer leur identité artistique dans une dimension de création collective complexe (musique, mise en scène et chorégraphie) reposant sur des valeurs de communication et de coopération avec les autres.
- Approfondir la connaissance de l'enfant, des missions de l'école, des approches pédagogiques.





La Musique...

...cet art vivant



La formation est essentiellement collective, elle amène les étudiants à réfléchir, trouver des solutions et produire « ensemble ». Il est important que chacun puisse s'y impliquer pleinement, et y révéler sa personnalité musicale et pédagogique.

A&E : Est-ce que le contexte d'exercice influe beaucoup sur la pratique du musicien intervenant ?

I. G. : L'intervention directe en collaboration avec un enseignant dans sa classe est restée le cœur du métier, mais la variété de ces territoires d'intervention et des missions qui lui sont fixées par les collectivités locales qui le rémunèrent conduit à une densification et une diversification de l'activité du musicien intervenant. A lui d'orienter, en fonction de ce contexte, le sens de ses interventions. A lui de réfléchir

à la façon de les structurer dans chaque classe, entre classes, et avec les partenaires.

A&E : Les dumistes sont-ils formés pour intervenir en maternelle ?

I. G. : Les éléments de formation délivrés dans le cadre du DUMI permettent aux musiciens de s'adresser à tous les niveaux d'âge de l'école. Les situations de collaboration entre un enseignant et un musicien intervenant sont très riches et importantes, y compris avec les tout-petits. C'est entre 3 et 6 ans que les enfants les plus en difficulté seront les plus grands bénéficiaires d'une approche musicale qui, par l'amplification des connexions neuronales, ouvre d'autres espaces expressifs et sensibles, génère d'autres champs relationnels, d'autres dimensions d'écoute. Pour

les musiciens intervenants qui souhaitent aller plus loin sur ce chemin de musique en direction de la toute petite enfance, le CFMI de Tours a ouvert à la rentrée 2013, en partenariat avec l'association Enfance et Musique, un diplôme d'université ayant comme objet « La musique et le tout-petit, la musique et l'enfant en situation de handicap ».

A&E : Comment le CFMI prend-il en compte la relation entre le musicien intervenant et l'enseignant dans le cadre du travail engagé avec sa classe ?

I. G. : Pendant tout le temps de présence au CFMI, l'étudiant est placé dans une dynamique permanente de co-formation, il est ainsi habitué à intégrer l'altérité. Lors de ses différents stages, chaque étudiant est amené à réfléchir concrètement

La musique au quotidien Le point de vue d'un musicien intervenant



Musicien intervenant depuis 1989, Philippe Coulaud a été formé au CFMI de Tours. Il intervient en secteur rural du Nord de l'Indre-et-Loire dans plusieurs écoles avec lesquelles il est habitué à travailler depuis plus de vingt ans.

● Etudiant au CFMI

« Il y a vingt-cinq ans, j'étais passionné de musique, avec une bonne pratique de la guitare classique et de l'orchestre de samba, et habitué à l'animation auprès des enfants. J'ai eu la chance de pouvoir intégrer la deuxième promotion du CFMI de Tours. Cette formation, tournée vers l'expérimentation et la pédagogie, m'a beaucoup apporté. Les rencontres avec de nombreux formateurs et artistes ouvrent de multiples pistes de travail et de contacts. C'est peut-être un

aspect absent de la formation actuelle des enseignants. Pour des jeunes musiciens qui n'y sont pas toujours habitués, ces deux années permettent de multiplier les situations où on prend plaisir à faire de la musique ensemble et leur donnent envie de communiquer ce plaisir. A l'issue de cette formation très riche en interrelations artistiques et culturelles, le dumiste qui commence son activité avec des classes pourrait ressentir un contraste important. Le CFMI porte un regard attentif sur cette problématique ».

● Le métier

« Personnellement, j'interviens uniquement dans des écoles. Cela me convient très bien car je continue à y trouver le plaisir de partager de la musique vocale et instrumentale, d'expérimenter ensemble. J'apprécie beaucoup le fait de créer un lien musical avec les mêmes enfants tout au long de leur scolarité primaire. Souvent, les dumistes voient leur activité professionnelle partagée entre quelques heures d'intervention en école, des cours indépendants ou dans des écoles de musique, de l'éveil musical avec des jeunes enfants, des prestations de musicien indépendant ou dans des formations. Les raisons de cette dispersion sont très variées : pour certains, c'est un choix délibéré correspondant à leur sensibilité, pour d'autres,

c'est le moyen de compléter des interventions trop peu développées dans les écoles ».

● Le statut de la musique à l'école

« Je n'ai pas le sentiment que, depuis vingt ans, la place de la musique ait beaucoup changé, mais c'est peut-être lié au fait que j'interviens dans les mêmes écoles depuis longtemps et que les enseignants sont habitués à mon travail. En tout cas, le temps consacré à la musique dans les instructions officielles n'a pas varié. Ce que je regrette, par contre, c'est la disparition des dispositifs « Projets artistiques et culturels » qui permettaient de donner un relief particulier à certaines actions ».

● La place de l'enseignant

« Ce que je constate, lorsqu'un musicien intervenant entame un travail régulier avec une école

tement au processus de collaboration avec l'enseignant : comment partager la relation à la classe et la relation à la musique pendant la séance et comment créer les conditions d'un projet artistique réellement coopératif entre tous les acteurs ?

A&E : Les dumistes rencontrent-ils des difficultés au sortir de leur formation pour obtenir du travail ?

I. G. : Actuellement, tout le monde trouve du travail dans les trois mois qui suivent l'obtention du diplôme. Ce premier emploi, en fonction des désirs du musicien intervenant et des contacts qu'il peut établir, évolue souvent pendant deux ou trois ans avant de vraiment correspondre à la personnalité musicale et pédagogique de chacun. Les collectivités locales et

Plus d'informations sur le site internet du CFMI de Tours :
www.ash.univ-tours.fr/cfmi



les équipes d'enseignants sont parties prenantes dans la structuration de ces postes. Il se trouve même que dans les départements un peu éloignés des 9 CFMI du territoire national, certains postes restent non pourvus.

A&E : La réforme des nouveaux rythmes scolaires a-t-elle une influence sur le champ d'activité des musiciens intervenants ?

I. G. : Effectivement, certaines collectivités peuvent être tentées de reconvertir des missions qui étaient confiées au musicien intervenant sur le temps scolaire pour les amener sur le hors temps scolaire, parfois sur des projets très cohérents, créant des passerelles intéressantes. Mais il est primordial que cela ne se fasse pas au détriment de la richesse de la relation entre enseignants et musiciens intervenants, relation qui puise son origine pendant le temps scolaire, et constitue le cœur du métier.

Propos recueillis par Gilles Petitjean

c'est que les enseignants, par manque de temps, ont tendance à se dégager de l'activité de musique. Dans mon cas, ils peuvent proposer des pistes, mais se reposent sur moi dans l'organisation de la séance et des projets dans lesquels on s'engage et reprennent rarement des temps de musique dans la classe. Les partenariats restent légers, sauf pour les enseignants musiciens ou mélomanes qui s'impliquent plus dans les répétitions ou les écoutes. En maternelle, ce lien est plus fort, avec des temps multipliés de chant, de comptines, et une présence active de l'enseignant pendant la séance ».

● **Le projet musical**

« En septembre, une concertation avec l'équipe pédagogique détermine les thèmes et les principes de mes interventions pour l'année, ces éléments étant communiqués sous la forme d'un

dossier à la circonscription qui valide. Ce projet débouche généralement sur un spectacle ou une déambulation. Les rencontres chorales ne sont plus organisées depuis quelques années car les subventions du Conseil Général qui permettaient la convergence des classes vers une scène commune n'existent plus ».

● **Le statut de musicien intervenant**

« D'un côté, le fait d'être reconnu comme un musicien, un artiste qui vient dans l'école avec des compétences spécifiques me semble positif. D'un autre côté, je vis comme un désavantage la notion d'intervenant « extérieur », c'est-à-dire non reconnu comme un enseignant à part entière, comme un « collègue » par l'équipe. Les choses seraient peut-être différentes si nous étions reconnus en tant que musiciens de l'éducation nationale ».

« Grâce à notre statut particulier qui nous permet d'intervenir auprès de toutes les classes en présence de l'enseignant, nous apportons un bonus au niveau des relations dans l'équipe pédagogique, nous avons un rôle fédérateur. Grâce aux spectacles souvent ambitieux, nous

montrons aux parents une autre image de l'école et des enfants. Avec ou sans musicien-intervenant, la musique à l'école, ce n'est pas la même chose ! ».

Propos recueillis par Gilles Petitjean

